

Av. Léopold-Robert 36
CH – 2301 La Chaux-de-Fonds
Case postale 1244

Tél. 032 889 67 99
Fax 032 889 67 98

e-mail run@ne.ch
web www.LeRun.ch

A l'attention des conseils communaux
des communes du canton

La Chaux-de-Fonds, le 4 novembre 2010

Politique régionale: appel à projets et "Signé RUN"

Madame la présidente, Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

Lors de la dernière assemblée générale de l'association RUN, en date du 28 septembre 2010, nous avons présenté un résumé des projets soutenus en vertu de la Nouvelle Politique régionale de la Confédération et du canton (NPR). Ces derniers ont mis à disposition 28 millions de CHF de prêts et 7 millions de CHF de subventions à fonds perdus (50% à charge de la Confédération et 50% à charge du canton) pour la période 2008-2011, au bénéfice de projets à caractère économique, novateur, créateur de valeur ajoutée et moteur de développement régional.

Nous vous rappelons ici que ces 35 millions ne sont pas épuisés !

De 2008 à fin septembre 2010, douze projets ont bénéficié de décisions favorables (dont 8 traités par le RUN et 4 directement par l'administration cantonale). Un projet a été refusé par le canton. Dix-huit projets sont actuellement en cours d'examen au RUN et 18 autres ont été écartés car ils n'entraient pas dans le champ d'application de la NPR. Le RUN a donc reçu 43 demandes d'aide financière NPR de 2008 à fin septembre 2010, compte non tenu de la centaine de projets présentés dans le cadre des mesures fédérales de relance pour la stabilisation conjoncturelle (opportunité finalement non praticable), témoignant d'un besoin de financement, notamment en matière d'infrastructures de base, incompatible avec les critères de la NPR.

Les projets aidés et ceux en cours mobilisent tout de même substantiellement les fonds NPR. Sur les 28 millions de CHF disponibles, **9,6 millions de prêts** peuvent encore être attribués et sur 7 millions de CHF, il reste près de **1,1 million de subsides à fonds perdus**.

Une majorité de projets mis au bénéfice d'une subvention de la NPR est de nature touristique, qu'il s'agisse des Journées de la métropole horlogère (JMH), de *Destination Val-de-Travers* ou encore du *Robosphère* à La Chaux-de-Fonds. Les autres projets touchent tous les domaines d'action prioritaires,

mais la diversification du secteur agricole n'a pour l'instant que peu sollicité ces fonds.

Le document annexé (que nous vous incitons à afficher et transmettre à vos partenaires ou à des porteurs de projets potentiels) résume les domaines prioritaires conventionnés par le canton et la Confédération, dans un desquels tout projet doit en priorité s'inscrire pour pouvoir prétendre à un soutien NPR.

Avant de nous adresser une demande de soutien financier formelle, nous recommandons en effet à tout porteur de projet de bien s'informer sur les critères de recevabilité fixés par le canton et la Confédération. Les projets doivent par exemple être jugés d'intérêt collectif et l'aide NPR ne soutiendra pas une entreprise individuelle.

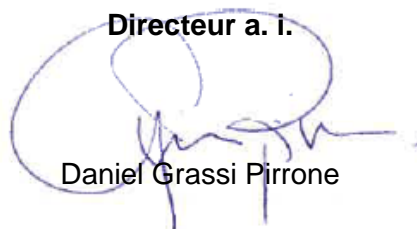
Le formulaire de requête NPR, qui décrit les critères de recevabilité d'un projet, peut être téléchargé sur le site Internet www.lerun.ch. Les collaborateurs du RUN sont à votre disposition pour vous renseigner ou vous appuyer dans votre démarche.

N'hésitez donc pas à nous communiquer vos projets, d'ici mi-janvier 2011 pour ceux qui débuteraient en 2011, ou à nous contacter pour de plus amples renseignements !

Nous saisissons l'occasion pour vous signaler qu'un appel à projets de même teneur que le présent courrier paraîtra dans les jours à venir dans la presse locale sous forme de "signé RUN", accompagné d'une illustration de Mandril.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à la présente et vous prions d'agréer, Madame la présidente, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux, nos salutations distinguées.

**Réseau urbain neuchâtelois
Directeur a. i.**



Daniel Grassi Pirrone

Annexe : affichette "appel à projets"

Appel à projets

Votre projet s'inscrit-il dans un de ces domaines ?

La réforme des institutions

- nouvelles formes de partenariat entre collectivités publiques et privés
- nouvelles répartitions des tâches / fonctions entre collectivités

La consolidation et développement du pôle neuchâtelois de la microtechnique

- développement de la complémentarité et des collaborations entre les institutions
- accroissement du nombre d'entreprises actives en microtechnique
- augmentation des activités de recherche et développement

La diversification du secteur agricole

- développement des nuitées dans le tourisme rural
- réalisation d'installation de biogaz en milieu rural
- création de forfaits touristiques alliant activités culturelles et hébergement
- accroissement des ventes de produits du terroir neuchâtelois

Le développement des potentiels énergétiques locaux

- production des énergies renouvelables
- transfert de connaissances générant des innovations
- valorisation des déchets verts par compostage ou biogaz
- développement des partenariats public-privé

L'attractivité nationale et internationale du canton

- augmentation des nuitées
- création d'hébergement adapté aux besoins du tissu économique
- développement de forfaits touristiques alliant activités sportives, industrielles et hébergement

Votre projet est

- novateur ?
- créateur de valeur ajoutée ?
- moteur de compétitivité régionale ?

Vous pouvez solliciter un soutien de la Confédération et du canton !

Contact

Réseau urbain neuchâtelois - Av. L.-Robert 36 - CP 1244 - 2301 La Chaux-de-Fonds
032. 889.67.99 - run@ne.ch - www.lerun.ch

Financement au titre de la politique régionale cantonale et fédérale (LPR)